



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 9 février 2016 — N° 139

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale contre le cancer.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de *Regard sur le court métrage au Saguenay*.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter les fermes laitières Deliska Holstein inc. et Ferme Barjo inc., honorées au niveau national.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Ensemble vocal Les Tournesols.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Tournoi Connie-Dion d'Asbestos.

9 février 2016

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage au Groupe d'entraide La Rosée.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration du Campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières à Drummondville.

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'Institut national de l'image et du son.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mary Clare Tanguay, directrice du Parrainage civique de la banlieue ouest de Montréal.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Compagnie musicale La Nef.

À 13 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

9 février 2016

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Jean-Paul L'Allier, ancien député de Deux-Montagnes, et de M. Georges-Émery Tremblay, ancien député de Bourassa.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de Revenu Québec.
(Dépôt n° 1836-20160209)

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Opticwan, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.
(Dépôt n° 1837-20160209)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.
(Dépôt n° 1838-20160209)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik;
(Dépôt n° 1839-20160209)

9 février 2016

Le rapport annuel 2014-2015 sur l'application de la procédure concernant l'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect des droits des usagers de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik.

(Dépôt n° 1840-20160209)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 novembre 2015 par M. Charette (Deux-Montagnes) concernant le financement du système de santé dans les Basses-Laurentides;

(Dépôt n° 1841-20160209)

La réponse à la question écrite n° 107 concernant les prothèses de hanche métal sur métal approuvées par Santé Canada, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 novembre 2015 par Mme Lamarre (Taillon);

(Dépôt n° 1842-20160209)

La réponse à la question écrite n° 113 concernant le rapport du Vérificateur général du Québec déposé en 2011 à l'Assemblée nationale sur la situation des services de garde éducatifs à l'enfance, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 novembre 2015 par Mme Lavallée (Repentigny);

(Dépôt n° 1843-20160209)

La réponse à la question écrite n° 116 concernant les situations rapportées par le Protecteur du citoyen dans son rapport annuel d'activités 2014-2015 sur le traitement des demandes d'indemnisation par la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 novembre 2015 par M. Jolin-Barrette (Borduas);

(Dépôt n° 1844-20160209)

La réponse à la question écrite n° 118 concernant les services d'ambulance à la résidence Dauphinelle, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 novembre 2015 par M. Roberge (Chambly);

(Dépôt n° 1845-20160209)

9 février 2016

La réponse à la question écrite n° 122 concernant le litige opposant la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 décembre 2015 par M. Traversy (Terrebonne);

(Dépôt n° 1846-20160209)

La réponse à la question écrite n° 123 concernant le processus d'embauche du directeur général de l'Office municipal d'habitation de Saguenay, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 décembre 2015 par M. Gaudreault (Jonquière).

(Dépôt n° 1847-20160209)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 8 février 2016, que lui a adressée M. Philippe Couillard, premier ministre, l'informant de la nomination de Mme Marie-Claude Nichols, députée Vaudreuil, à la fonction de whip adjointe du gouvernement, en remplacement de Mme Karine Vallières, députée de Richmond, depuis le 3 février 2016;

(Dépôt n° 1848-20160209)

Une lettre, en date du 8 février 2016, que lui a adressée M. Philippe Couillard, premier ministre, l'informant de la nomination de M. Paul Busque, député de Beauce-Sud, de M. Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières, de M. Pierre Giguère, député de Saint-Maurice, de M. Jean Habel, député de Sainte-Rose, et de M. Guy Hardy, député de Saint-François, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, et de M. Patrick Huot, député de Vanier-Les Rivières, de M. Michel Matte, député de Portneuf, de Mme Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, de M. Guy Ouellette, député de Chomedey, et de M. Stéphane Billette, député de Huntingdon, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1849-20160209)

M. Ouimet, premier vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

9 février 2016

Puis, M. le président dépose :

Une lettre, en date du 9 février 2016, que lui a adressée M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à compter du 9 février 2016;

(Dépôt n° 1850-20160209)

Une lettre, en date du 9 février 2016, que lui a adressée M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil, l'informant de sa démission à titre de vice-président de la Commission de l'économie et du travail, à compter du 9 février 2016;

(Dépôt n° 1851-20160209)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin des élections partielles du 9 novembre 2015 dans les circonscriptions électorales de Fabre, René-Lévesque, Saint-Henri–Sainte-Anne et Beauce-Sud;

(Dépôt n° 1852-20160209)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 24^e législature du Forum étudiant;

(Dépôt n° 1853-20160209)

Le texte de loi adopté par les membres de la 14^e législature du Parlement des jeunes;

(Dépôt n° 1854-20160209)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 66^e législature du Parlement jeunesse du Québec;

(Dépôt n° 1855-20160209)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 9 février 2016;

(Dépôt n° 1856-20160209)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 10 février 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1857-20160209)

9 février 2016

Dépôts de pétitions

M. Kotto (Bourget) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 561 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des services de transport adapté aux personnes handicapées.

(Dépôt n° 1858-20160209)

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 787 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la situation des laboratoires de l'Hôpital du Haut-Richelieu et le projet Optilab.

(Dépôt n° 1859-20160209)

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 862 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réinjection de fonds dans le système d'éducation québécois.

(Dépôt n° 1860-20160209)

Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 179 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition des mesures d'isolement et de contention physique et chimique dans les hôpitaux québécois.

(Dépôt n° 1861-20160209)

9 février 2016

Mme D'Amours (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 531 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la conservation des zones agricoles protégées dans le cadre de l'implantation d'un pôle logistique dans la région de Vaudreuil-Soulanges.

(Dépôt n° 1862-20160209)

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 811 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le remboursement des traitements pour l'apnée du sommeil.

(Dépôt n° 1863-20160209)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 086 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la situation des laboratoires de l'Hôpital du Haut-Richelieu et le projet Optilab.

(Dépôt n° 1864-20160209)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 779 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition des mesures d'isolement et de contention physique et chimique dans les hôpitaux québécois.

(Dépôt n° 1865-20160209)

9 février 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec condamne les attentats terroristes et les actes barbares perpétrés à Jakarta, en Indonésie, le jeudi 14 janvier 2016, puis à Ouagadougou, au Burkina Faso, le vendredi 15 janvier 2016;

QUE les membres de cette Assemblée témoignent leur vive indignation face à la violence insensée qui a emporté Tahar Amer-Ouali, Louis Chabot, Suzanne Bernier, Gladys Chamberland de même que Yves Carrier, Charles-Élie Carrier et Maude Carrier;

QUE l'Assemblée nationale exprime ses profondes condoléances aux familles et aux proches des victimes que ces drames ont ébranlés, chez nous comme par-delà les océans;

QU'elle rappelle plus que jamais l'engagement du Québec en faveur de l'État de droit, de la démocratie, de la paix, de la solidarité et de la tolérance;

QUE les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

9 février 2016

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Lelièvre (Gaspé), conjointement avec M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant la représentativité des régions au sein du Conseil des ministres; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant les quotas de récupération pour les vérificateurs de Revenu Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion concernant la nomination d'un vérificateur au Centre jeunesse de Laval; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de M. Sébastien Proulx soit substitué à celui de Mme Francine Charbonneau à titre de parrain du projet de loi n° 27, Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés;

QUE le nom de Mme Dominique Vien soit substitué à celui de M. Sam Hamad à titre de marraine du projet de loi n° 53, Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires, et que le titre de l'auteur de ce projet de loi soit remplacé par « ministre responsable du Travail »;

QUE le nom de Mme Rita Lc De Santis soit substitué à celui de M. Jean-Marc Fournier à titre de marraine du projet de loi n° 56, Loi sur la transparence en matière de lobbyisme, et du projet de loi n° 79, Loi donnant suite au rapport du comité indépendant L'Heureux-Dubé et prévoyant les conditions de travail des membres de l'Assemblée nationale à compter de la 42^e législature;

QUE le nom de M. Martin Coiteux soit substitué à celui de Mme Lise Thériault à titre de parrain du projet de loi n° 63, Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales;

QUE le nom de M. Martin Coiteux soit substitué à celui de M. Pierre Moreau à titre de parrain du projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu, et que le titre de l'auteur de ce projet de loi n° 64 soit remplacé par « ministre de la Sécurité publique »;

QUE le nom de M. Martin Coiteux soit substitué à celui de M. Pierre Moreau à titre de parrain du projet de loi n° 85, Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal, et du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique;

QUE le nom de M. François Blais soit substitué à celui de M. Sam Hamad à titre de parrain du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, et que le titre de l'auteur de ce projet de loi soit remplacé par « ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale »;

9 février 2016

QUE le nom de M. Pierre Moreau soit substitué à celui de M. François Blais à titre de parrain du projet de loi n° 72, Loi concernant la suspension des élections scolaires partielles, et du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, et que le titre de l'auteur de ces projets de loi soit remplacé par « ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur »;

QUE le nom de M. Carlos Leitão soit substitué à celui de M. Sam Hamad à titre de parrain du projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives, et que le titre de l'auteur de ce projet de loi soit remplacé par « ministre des Finances »;

QUE le nom de M. Sam Hamad soit substitué à celui de M. Martin Coiteux à titre de parrain du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;

Enfin, que le nom de M. Jacques Daoust soit substitué à celui de M. Robert Poëti à titre de parrain du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, et que le titre de l'auteur de ce projet de loi soit remplacé par « ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ».

La motion est adoptée.

9 février 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général de l'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 24 et 25 février 2016 ainsi que les 8, 9, 10, 11 et 15 mars 2016 à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec
Association québécoise de distribution pharmaceutique
Association canadienne de la gestion de l'approvisionnement pharmaceutique
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
Association des bannières et chaînes de pharmacies du Québec
Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec
Comités régionaux sur les services pharmaceutiques
McMahon, distributeur pharmaceutique
M^e Paul Fernet
Mme Mélanie Bourassa-Forcier, professeure à l'Université de Sherbrooke
Le Protecteur du citoyen
Vérificateur général du Québec
M. Marc-André Gagnon
M. Matthew Brougham
Coalition Solidarité santé
IRIS
Mme Marie-Claude Prémont, professeure à l'École nationale d'administration publique
M. Jean Rochon, ex-ministre de la santé, ou Mme Andrée Lajoie, professeure émérite, Faculté de droit, Université de Montréal, consultante pour la première Commission Castonguay-Nepveu (1966)

9 février 2016

Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Association canadienne du médicament générique
Groupement provincial de l'industrie du médicament
Pharmascience
McKesson distribution
Ordre des pharmaciens
Médicaments Novateurs Canada (anciennement RX&D)
Commissaire à la santé et au bien-être
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le 27 janvier 2016 ainsi que les 2, 9, 10, 11 et 16 février 2016;

QU'à cette fin, la Commission entend les organismes suivants :

Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration
Barreau du Québec
Commission des partenaires du marché du travail
Fédération Québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Institut de recherche de politiques publiques
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
Regroupement des organismes en francisation du Québec
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Conseil du patronat du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération des chambres de commerce du Québec
Regroupement des jeunes chambres de commerces du Québec
Québec International
Montréal International
Sherbrooke Innopole
Place aux jeunes en région
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Association des manufacturiers et exportateurs du Québec
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec
Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté
Association des juristes progressistes
Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel
Service Intégration Travail Outaouais
Conseil interprofessionnel du Québec
Centrale des syndicats du Québec
Mme Michèle Vatz-Laarousi
Ville de Sherbrooke
Chambre de commerce latino-américaine du Québec
Ville de Gatineau
Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère

9 février 2016

Table de concertation des forums jeunes régions du Québec
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime et
Société de développement économique du Saint-Laurent
Regroupement des intervenants en immigration de Chaudière-
Appalaches
Ville de Montréal
Association du Barreau canadien – Division Québec
Conseil canadien pour les réfugiés
M. Pierre Fortin
Mme Micheline Labelle, professeure
Congrès magrébin du Québec
Fédération des femmes du Québec
Conseil du statut de la femme
Mouvement Québec Français
Association canadienne des conseillers professionnels
en immigration
Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe
parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes
pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe
d'opposition;

QUE la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de
l'Inclusion soit membre de ladite commission pour la durée du
mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

9 février 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 9, 10, 15 et 16 février 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Association des ingénieurs du gouvernement
Conseil québécois des syndicats professionnels
Centrale des syndicats du Québec
Centrale des syndicats démocratiques
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération autonome de l'enseignement
Fédération des commissions scolaires
Association des commissions scolaires anglophones
Fédération des CEGEPS
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Ligue des droits et libertés
Barreau du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Le Protecteur du citoyen
Syndicat canadien de la fonction publique
Secrétaire général sur la protection contre des représailles
M. François Beaudry
Fédération professionnelle des journalistes du Québec
Réseau des répondants en éthique de la fonction publique
Bureau de coopération interuniversitaire
Ligue d'action civique

9 février 2016

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le Protecteur du citoyen soit entendu à deux reprises, soit au début et à la fin des auditions. Que la durée maximale de son exposé pour chaque audition soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 60 minutes partagées ainsi : 30 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 18 minutes pour l'opposition officielle et 12 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

9 février 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 88, Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 11, 16 et 17 février 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association des vignerons du Québec
Société des alcools du Québec
Regroupement Le Québec dans nos verres
Association des viniculteurs négociants du Québec
Association des micro-brasseries du Québec
Association des cidriculteurs artisans du Québec
Association des producteurs de cidre de glace
Institut national de la santé publique du Québec
Association des distilleries artisanales du Québec
Association des micro-distilleries du Québec
Association des détaillants en alimentation du Québec
Éduc'Alcool
Conseil de la transformation alimentaire du Québec
Option consommateurs
Union des producteurs agricoles
Conseil canadien du commerce de détail

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

9 février 2016

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Billette, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de Papineau soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement du député de Mégantic;

QUE le député de Beauce-Sud soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement du député de Pontiac;

QUE le député de Trois-Rivières soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique, en remplacement du député de La Prairie;

QUE le député de Montmorency soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique;

QUE le député de Saint-Maurice soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique;

9 février 2016

QUE le député de Maskinongé soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire, en remplacement de la députée de Vaudreuil;

QUE le député de Champlain soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et l'éducation, en remplacement du député d'Ungava;

QUE le député de Sainte-Rose soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et l'éducation;

QUE le député de Chapleau soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et l'éducation, en remplacement de la députée de Vaudreuil;

QUE le député de Pontiac soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et l'éducation;

QUE le député de Marguerite-Bourgeois soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement de la députée de Chauveau;

QUE la députée de Fabre soit nommée membre permanent de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député de Champlain;

QUE la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré soit nommée membre permanent de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député de Maskinongé;

QUE le député de La Prairie soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques, en remplacement du député de Chapleau;

QUE le député de Trois-Rivières soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques;

QUE la députée de Crémazie soit nommée membre permanent de la Commission des institutions, en remplacement du député de Montmorency;

9 février 2016

QUE le député d'Argenteuil soit nommé membre permanent de la Commission des institutions;

QUE la députée de Chauveau soit nommée membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement du député de Montmorency;

QUE le député de Maskinongé soit nommé membre de la Commission des relations avec les citoyens;

QUE la députée de Richmond soit nommée membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement de la députée de Crémazie;

QUE le député de Marguerite-Bourgeois soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de Papineau;

QUE le député de Beauce-Sud soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de Saint-Maurice;

QUE la députée de Fabre soit nommée membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de Sainte-Rose;

QUE le député d'Ungava soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré;

QUE le député d'Ungava soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement;

QUE la députée de Richmond soit nommée membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement, en remplacement du député d'Argenteuil;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

9 février 2016

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi sur les activités funéraires;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

9 février 2016

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 10 février 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Péladeau, chef de l'opposition officielle.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec le dépôt, avant le 25 mars 2016, d'un plan de protection et de développement des sièges sociaux du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 49, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

9 février 2016

Débats de fin de séance

À 18 h 05, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Pagé (Labelle) à M. Proulx, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « La taxe famille libérale se retrouvant dans le rapport d'impôt des Québécoises et Québécois cette année »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Jolin-Barrette (Borduas) à Mme Vallée, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « Les ressources allouées au Directeur des poursuites criminelles et pénales affectées à la lutte contre les gangs de rue ».

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose l'ajournement des travaux au mercredi 10 février 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 18 h 32, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 10 février 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON